

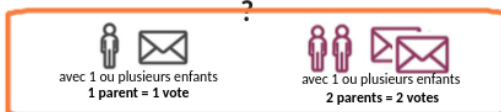


## Elections des parents d'élèves

**Vendredi 7 octobre 2022**

## ECOLE ÉLÉMENTAIRE MANSART Maisons-Laffitte

Comment voter en 3 étapes en 1 minute chrono





# 1

1 **SEUL** bulletin dans la petite enveloppe bleue.

**⚠ PAS DE RATURE - PAS D'AJOUT PAS DE PROFESSION DE FOI**



# 2

La mettre dans la grande enveloppe **Compléter** du Nom Prénom du parent (et celui de l'enfant si différent) Et **Signer**



A.



OU B.



OU C.

# 3

Le tout avant **le vendredi 7 octobre** :

A. dans le cahier de liaison,  
B. ou dans la boîte aux lettres **de l'école**  
C. ou par la poste (**avec anticipation**) au  
22 av. Marivaux 78600 Maisons-Laffitte

Vous avez voté !

MERCI !

L'**A**ssociation des **P**arents d'**E**lèves **I**ndépendants vous représente au sein et en dehors de l'école auprès de l'équipe enseignante, des centres de loisirs et de la municipalité afin d'améliorer chaque jour l'environnement scolaire et périscolaire de vos enfants.

Nous sommes une association :

- **Locale** présente depuis 1994 dans les écoles maternelles, primaires et collèges de Maisons-Laffitte.
- **Apolitique**, ne dépendant d'aucune fédération, ni d'aucun syndicat.
- **Sans cotisation**, ouverte à tous, au degré d'engagement que vous souhaitez.
- Présente dans chaque **commission municipale** concernant la vie des écoles. Les parents de l'API sont à votre écoute et disponibles pour vous aider, vous renseigner et vous accompagner au mieux afin que vos enfants soient heureux à l'école

L'API est présente chaque année au forum des associations de la ville

**Vous avez une question ? Des idées ? Une folle envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas !**

[api.elementaire.mansart@gmail.com](mailto:api.elementaire.mansart@gmail.com)

OU  
retrouvez-nous sur [www.api-ml.info](http://www.api-ml.info)





Vous représenter, servir de relais entre les familles et l'établissement :

- **Répondre aux questions** que vous vous posez,
- **Remonter vos demandes** auprès des interlocuteurs concernés,
- **Vous transmettre les informations** reçues de l'institution et
- **Relayer les actions** qu'elle met en place pour sa bonne marche.
- **Être à votre écoute** et celle de vos enfants,
- Vous apporter un éclairage complémentaire grâce à une **collaboration étroite** avec les acteurs de l'école.

Rester attentifs aux préoccupations permanentes comme :

- La **sécurité aux abords de l'école**, la **restauration**, le **centre de loisirs**
- Participer activement à la vie de l'école** (conseils d'école, être force de propositions auprès de l'établissement)
- Soutien actif de la **Caisse des Écoles pour la Fête des écoles** : tenue de stands (organisation, jeux, crêpes, sandwiches, lots, ...).
- Investissement actif dans l'**organisation de la kermesse de l'école**.

### Notre implication dans les événements de l'école :

Le succès des événements de l'école ne pourrait se faire sans la participation des parents et un bon lien entre les écoles et les parents.

Nos actions à Mansart l'année passée :

- Sécurisation des abords de l'école : le passage piéton qui était un dépose-minute a vu une réduction significative de l'arrêt des véhicules sur les zébras (passage régulier de la police municipale devant l'école et affichage extérieur)
- Meilleure communication des actions de l'école via le compte-rendu du conseil d'école
- Intervention auprès de la mairie pour réparer le ballon d'eau chaude de l'école en panne depuis longtemps
- Communication des actions du centre de loisirs du parc aux parents
- Récolte de fonds pour l'école lors de la mise à disposition du chalet de Noël durant l'opération de la luge de Noël en centre-ville
- Remise de nombreux dons / lots pour la kermesse de fin d'année
- Collaboration avec la caisse des écoles pour remettre un don de fournitures scolaires à la classe UPE2A suite à l'arrivée des enfants ukrainiens

#### DATES- CLES

**18 octobre 2022** : 1er conseil d'école  
**7 février 2023** : 2ème conseil d'école  
**30 mai 2023** : 3ème conseil d'école  
**Mardi 13 juin 2023** : Kermesse avec chorale des enfants !

#### VOS CONTACTS

Centre de loisirs du Parc  
 (écoles Colbert et Mansart) 3 bis avenue  
 Beaumarchais 01 34 93 71 59

École Mansart 14 avenue Marivaux  
 Directrice : Mme BERANGER 01 34 93 85 25